

# Rencontre avec la Direction du Tourisme et de l'Environnement du Conseil départemental

19 janvier 22 de 9 h 00 à 11 h 30

## Participants :

Pour Domoun la Plaine : Mickaël Crochet, Jacques Aulet, Gilbert La Porte

Pour le Conseil départemental : Mathilda Zeganadin (Directrice du Tourisme et de l'Environnement) et deux de ses collaborateurs, Marie Dubois et Alex Saint Sauveur

Après un tour de table de présentation des participants, présentation de nos doléances par rapport au Projet de la municipalité du Tampon de Parc du Volcan, par Jacques Aulet, en insistant sur le volet des tyroliennes dont la plateforme de lancement devrait être installé au sommet du Piton Dugain. Or, il s'agit d'un site départemento-domanial et nous sommes revenus sur le courrier adressé en novembre dernier au Président du Conseil Départemental, lui demandant de refuser l'autorisation d'implantation des tyroliennes sur le piton, comme il est en droit de faire.

Nous avons pu longuement nous expliquer sur les raisons environnementales, économiques et sociétales qui fondent notre position contre le projet de parc d'attractions.

Il est à noter que, contrairement à ce qu'on nous laissait entendre ici ou là, l'ONF ne peut pas donner d'autorisation sur la forêt départemento-domaniale du Piton Dugain. C'est le Conseil départemental qui est le seul habilité à donner cette autorisation, mais encore faut-il qu'il soit saisi par une demande venant de la Municipalité. Or, le Département a seulement reçu une information sur le projet de parc d'attractions mais il n'a pas encore été officiellement saisi d'une demande d'autorisation pour l'installation des tyroliennes. En tout cas, nos arguments sur la protection de la biodiversité, des espèces indigènes et endémiques, de la préservation des paysages ont semblé recevoir un bon écho au niveau de nos interlocuteurs. Et même, notre mise en garde sur la fragilité géologique du Piton Dugain qui n'est pas un massif basaltique mais constitué de galets plus ou moins gros agglomérés dans de la terre et de l'humus a alerté les techniciens du Département. Mme Zeganadin nous demande de lui transmettre toutes les informations que nous aurions sur ce projet par la suite pour compléter ce que nous lui avons déjà transmis.

La directrice s'est fait expliquer longuement notre projet alternatif. Elle a semblé très intéressée par le label de village d'étape. Elle nous conseille de participer activement à la mobilisation de la population qui doit répondre massivement aux enquêtes publiques du mois de juin 2022, car elle pour elle, rien n'est encore joué.

Mickaël demande formellement que nous soyons reçus en commission permanente pour que nous puissions venir exposer nos doléances devant les élus afin de les mettre devant leurs responsabilités.